

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 11 juin 2020, le règlement suivant :

Règlement 1140-20 autorisant des honoraires professionnels pour la conception de plan et devis pour des travaux de réfection d'une partie de l'avenue Terry-Fox et décrétant un emprunt au montant de 32 658 \$, remboursable en 5 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 15 juillet 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 17^e jour de juillet 2020

Céline LeBlanc
Greffière